

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des ministres se réunissent pour déterminer des politiques permettant de réaliser les objectifs pour l'eau potable, l'assainissement et les établissements humains

Parmi les principaux sujets abordés : le financement, la gestion des services publics de distribution d'eau, les frais de service, la conservation de l'eau, la sécurité d'occupation et la construction de logements à faible coût.

(New York, 11 avril 2005) – Plus de 75 ministres dirigeant des ministères importants aussi variés que Finances, Commerce, Développement, Plan, Environnement, Eau, Logement et Santé, se réuniront au Secrétariat des Nations Unies au cours des deux prochaines semaines pour décider de politiques et de mesures pratiques afin d'accélérer les progrès pour atteindre les buts et objectifs convenus au plan international dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains.

Ces objectifs consistent, entre autres, à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des gens n'ayant pas accès à une eau potable salubre et à des services d'assainissement de base, à élaborer au plus tard en 2005 des plans de gestion intégrée des ressources en eau et de conservation de l'eau, de façon à améliorer considérablement la vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis d'ici à 2020.

La treizième session de la Commission du développement durable (CDD-13), qui a lieu du 11 au 22 avril 2005, sera la première consacrée aux orientations politiques depuis le Sommet mondial sur le développement durable de 2002.

La rencontre suit la réunion préparatoire intergouvernementale de la Commission du développement durable, qui s'est tenue du 28 février au 4 mars 2005, et la publication en janvier des rapports du Projet Objectifs du Millénaire, qui contenaient des recommandations adressées aux gouvernements sur les mesures à prendre pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La treizième session de la Commission du développement durable offrira la première possibilité pour les gouvernements de décider des options qui, à leur avis, se révéleront les plus appropriées et les plus efficaces dans les trois domaines thématiques.

« Cette année, l'objectif de la session de la Commission du développement durable est de transformer les engagements politiques en mesures concrètes. Les options politiques dont doivent convenir les gouvernements lors de la treizième session de la Commission du développement durable fortifieront nos efforts communs dans les années à venir pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que ceux du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains », a déclaré l'Ambassadeur John W. Ashe (Antigua-et-Barbuda), Président de la treizième session de la Commission du développement durable.

La treizième session de la Commission du développement durable s'appuiera sur la session de l'année dernière, qui avait évalué les progrès et déterminé les obstacles et contraintes entravant la réalisation des buts et objectifs internationaux de développement dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains contenus dans l'Agenda 21, dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 et dans le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg.

« Ces trois questions symbolisent la crise humanitaire silencieuse sévissant dans le monde d'aujourd'hui, où environ quatre mille enfants meurent chaque jour de maladies diarrhéiques en raison d'un mauvais assainissement et d'une eau potable contaminée, et où les conditions de vie dans des taudis surpeuplés aggravent les problèmes de santé publique tels que les maladies contagieuses », a déclaré José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires économiques et sociales.

Les rapports publiés par le Secrétaire général avant la réunion, ainsi que le texte du Président de la CDD-13 découlant de la réunion préparatoire de la treizième session de la Commission du développement durable, du mois dernier (disponibles au www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/docs.htm), évoquent les principales options politiques et mesures pratiques qui seront au centre des délibérations, notamment :

Améliorer l'accès des personnes non desservies à une eau potable salubre et à l'assainissement

- Renforcer la gestion et le financement des compagnies de distribution d'eau et des services publics d'assainissement ;
- Garantir l'accès des pauvres à ces services grâce à des subventions ciblées ;
- Introduire des réformes des tarifications pour améliorer l'amortissement des coûts s'agissant des opérations et de l'entretien ;
- Accroître le financement de la part des donateurs pour l'eau et l'assainissement, dans le cadre des engagements pris en faveur d'une augmentation globale de l'aide publique au développement (APD) en vue d'atteindre la cible de 0,7 pour cent du PIB ;
- Améliorer l'enseignement de l'hygiène, accroître la sensibilisation du public et procurer aussi des installations sanitaires séparées pour les filles dans les écoles ;
- Renforcer le rôle des femmes dans la planification et la gestion des systèmes d'eau potable et d'assainissement ;
- Accroître les investissements dans le domaine du traitement des eaux usées ;
- Définir le rôle du secteur privé, notamment des petits prestataires de services.

Améliorer l'efficacité de la distribution et de l'utilisation de l'eau potable

- Elaborer des plans de gestion intégrée des ressources en eau et de conservation de l'eau ;
- Améliorer l'efficacité de la conservation de l'eau dans le domaine agricole ;
- Veiller à ne pas se débarrasser des eaux usées, mais les considérer au contraire comme une ressource utile ;
- Favoriser les transferts de technologie pour accroître l'efficacité de la conservation, du recyclage et de la réutilisation de l'eau.

Améliorer les logements, les services et l'emploi pour les pauvres en milieu urbain

- Accroître la sécurité d'occupation dans les taudis et les établissements informels ;
- Fournir des logements décents et abordables ;
- Offrir des possibilités de crédit correspondant aux besoins des pauvres en milieu urbain ;
- Créer des emplois et favoriser l'esprit d'entreprise dans les établissements urbains, notamment pour les femmes pauvres et les jeunes au chômage ;
- Concrétiser les droits des femmes à un accès complet et sans entrave à la terre, au logement et à la propriété.

Les temps forts de la 13e session de la Commission du développement durable :

- 11 avril** Ouverture de la 13e session de la Commission du développement durable, avec des allocutions liminaires du Président de la CDD, John W. Ashe (Antigua-et-Barbuda).
- 14 avril** Distribution du projet de texte du Président touchant les décisions relative à la négociation.
- 18 avril** Table-ronde composée de ministres des Finances et de la Coopération pour le développement, animée par le ministre des Finances de l’Afrique du Sud et par la ministre du Développement international de Norvège, évoquant les bienfaits économiques de l’application de bonnes politiques dans les domaines de l’eau, de l’assainissement et des établissements humains. Des représentants de la Banque mondiale et de la CNUCED amorceront le débat.
- 19 avril** **13h15 : Point de presse du Président Ashe sur la conclusion des négociations sur le projet de décisions politiques.**
- 20 avril**
- Inauguration du Segment de haut niveau (du 20 au 22 avril): plusieurs discours d’orientation seront donnés, notamment par S.A.R. Willem-Alexander, Prince d’Orange, et par la lauréate du prix Stockholm de l’eau, Sunita Narain, Directrice du Centre for Sciences et Environnement, en Inde.
 - Un débat sur les objectifs du Millénaire pour le développement touchant l’eau potable, l’assainissement et les établissements humains sera dirigé par Robert Orr, Sous-Secrétaire général de l’ONU pour la coordination des politiques et la planification stratégique.
 - Un débat sur l’impact des catastrophes naturelles, leur prévention et la réponse à y apporter sera dirigé par Michel Jarraud, Secrétaire général de l’Organisation météorologique mondiale et par Salvano Briceño, Directeur du Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.

Principales priorités des divers groupes

Un millier de personnes représentant près de 150 organismes se sont inscrites pour assister à la treizième session de la Commission du développement durable. Un large éventail de parties prenantes, appelées « grands groupes », ont la possibilité de faire connaître leurs priorités (Document E/CN.17/2005/5). Parmi celles qui ont été exprimées cette année :

- **Les groupes de femmes** ont indiqué que la « libéralisation des marchés de l’eau aggrave la pauvreté de vastes segments de la population et les force à utiliser des sources non salubres d’eau potable ».
- **Les organisations de jeunes** ont souligné que des « services d’assainissement de base devraient être disponibles dans chaque école », tout en affirmant que « l’assainissement de base est une condition préalable à l’enseignement ».
- **Les populations autochtones** ont souligné que « les questions relatives aux établissements humains des zones urbaines comme des zones rurales méritent de bénéficier de la même attention ».
- **Les autorités locales** ont préconisé qu’un « meilleur accès au financement pour la prestation des services ciblés suppose une plus grande autonomie financière des autorités infranationales et locales ».
- **Les travailleurs et les syndicats** ont appelé à la reconnaissance de « l’accès à l’eau, à l’assainissement et au logement en tant que droits fondamentaux ».
- **Le secteur du commerce et de l’industriel** a déclaré qu’ « il est essentiel que les pouvoirs publics et tous les grands groupes concernés prennent acte de l’immense

contribution que le secteur privé apportera sous de multiples formes à la mise au point de nouveaux modèles durables pour répondre aux besoins de la planète en matière d'eau, d'assainissement et d'établissements humains ».

L'attention particulière accordée à l'eau lors de la treizième session de la Commission du développement durable coïncide avec le lancement de la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (www.un.org/waterforlifedecade), qui vise à promouvoir les efforts pour réaliser, d'ici à 2015, les engagements internationaux touchant l'eau potable et les questions liées à l'eau, et ce, en mettant particulièrement l'accent sur la participation des femmes à ces efforts.

La Commission du développement durable est l'instance de haut niveau de l'ONU chargée d'assurer le suivi du Sommet mondial sur le développement durable et d'observer les progrès réalisés en vue d'atteindre des objectifs de développement convenus au plan international.

Pour plus d'information sur la 13e session de la Commission du développement durable, et notamment sur le programme complet de la session, visiter
www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/csd13.htm

La 13e session de la Commission du développement durable sera transmise directement via l'Internet sur www.un.org/webcast

Les représentants des médias qui ne sont pas accrédités auprès de l'ONU et qui souhaitent assister aux séances de la Commission du développement durable doivent contacter le Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias, Département de l'information de l'ONU, Télécopieur : +1-212-963 4642
Téléphone : +1-212-963-2318

Pour les demandes d'information des médias concernant la Commission du développement durable, veuillez contacter :

Renata Sivacolundhu, Département de l'information de l'ONU, Tél. : +1 212 963 2932 ; télécopieur : +1 212 963 1186 ; Courriel : mediainfo@un.org